S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY Séance du Mardi 3 Juin 2025

| Date de la convocation 13 Mai 2025 | L'an deux mil vingt-cinq le trois Juin à 17 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA CHAPELLE AUX POTS sous |
|---|---|
| Date d'affichage 13/05/2025 | la présidence de Madame GRUET Paulette, Présidente. |
| Nombres de membres En exercice : 4 Présents : 3 | - <u>Présents</u> : Mme GRUET Paulette, Présidente, M. LANGLOIS Frédéric, Mme DESPREZ Anne - <u>Absent(s)</u> : M. MARQUIS Alexandre |
| | Le quorum étant atteint |
| | A été nommé(e) secrétaire : Mme DESPREZ Anne |

ORDRE DU JOUR

- Subvention pour sorties scolaires de fin d'année 2024/2025

Subvention pour sorties scolaires de fin d'année 2024/2025 (réf : 2025 D17)

Considérant qu'une subvention pour les sorties de fin d'année de 1 900,00 € avait été accordée par délibération du 09 avril 2025,

Considérant que les enseignants ont demandé au SIRS de leur financer du matériel supplémentaire pour un montant de 600,00 €,

Considérant que le budget du SIRS ne lui permet pas d'assumer ce matériel supplémentaire, un accord a été trouvé afin de financer cet achat. Il a été convenu de diminuer le montant de la subvention pour les sorties de fin d'année 2024/2025,

Pour 2025, Madame La Présidente propose l'attribution de la subvention complémentaire suivante afin de financer les sorties de fin d'année 2024 / 2025 :

Subventions

| Coopérative scolaire Primaire Lachapelle-aux-Pots | | 1 300,00 € |
|---|--------|------------|
| | Total: | 1 300,00 € |

Cette délibération annule et remplace la délibération numéro 2025 D09 du 09 avril 2025.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses:

| Elus | Fonction | Emargement |
|----------------|----------------------|------------|
| GRUET Paulette | Présidente | Les 9 |
| DESPREZ Anne | Secrétaire de séance | JONES . |